

Compte Rendu du Comité Directeur du 11 janvier 2014

Présents : René MOUSSEL, Maryvonne AVELOT, Djamil BOULENOUAR, Alain BOURDOISEAU, Emmanuel COLIN, Pascal DA GRACA, Christian DURIER, Stéphane DUVERGER, Michel FABEL, Gérard PETEL, Robert SROKA. Jeannie SANSOUS

Excusés : Robin MOUSSEL, Mickaël ANTONIN : Thierry DEYGLUN

Secrétaire de séance : Maryvonne AVELOT

La séance se déroule en présence d'Eva OZEEL et Romain ZAMMIT.

Ouverture de la séance par René MOUSSEL, Président de la Ligue. Remerciements à tous pour l'année passée constructive et sereine. René MOUSSEL souhaite une bonne année 2014, qu'elle apporte satisfaction pour tous les clubs et athlètes.

René MOUSSEL expose l'Ordre du jour.

Point sur les licences

Le nombre de licences pour la saison 2012-2013 reste égal en Haute Normandie et en forte hausse en Basse Normandie. Mais René MOUSSEL évoque une saturation sur les clubs "vivants" et donc un risque de régression en Haute Normandie. Pour la Basse Normandie, la progression est assurée.

Une communication importante est à envisager dans des zones non pourvues en club mais avec des infrastructures existantes, piscine entre autre. Il est préférable de créer des sous sections.

Pour la féminisation, les loisirs et les jeunes, une limitation existe dans la croissance des licences par les infrastructures existantes.

Point sur les organisations normandes

Le calendrier normand a été de nouveau modifié dû à des modifications de date du calendrier national. Il existe des chevauchements de date sur les épreuves normandes mais la Ligue n'a pas le pouvoir d'imposer les dates.

René MOUSSEL trouve qu'il manque des épreuves courtes (distance XS et S) contrairement aux distances M et L. Ces distances courtes permettent de préparer les M et L.

Un effort financier peut être envisagé .

Compte Rendu du Comité Directeur du 11 janvier 2014

Robert SROKA évoque la possibilité d'un challenge normand sur ce type d'épreuve.

René MOUSSEL explique qu'un rééquilibrage est obligatoire. Vernon devrait faire un duathlon plutôt qu'un triathlon car le club est tributaire de la Seine et Pont-Audemer pourrait préparer un triathlon puisque un lac est disponible.

Pascal DA GRACA indique que les clubs devraient faire 2 épreuves plutôt qu'une sur une même journée.

Alain BOURDOISEAU informe que les petites épreuves sont intéressantes car cela apporte une animation locale.

Christian DURIER souhaite que les clubs normands participent plus.

Alain BOURDOISEAU indique que l'on ne peut rien imposer aux clubs. Ils sont libres de leur choix.

René MOUSSEL souhaite que l'on donne envie aux clubs d'organiser des XS et S pour les minimes.

Alain BOURDOISEAU pense que ce ne serait que pour une minorité.

Gérard PETEL indique qu'il y a un championnat de France en S et M : Il faut des sélections.

René MOUSSEL regrette que les Bikes & Run ainsi que les duathlons disparaissent. C'est grave car cela représente la majorité des athlètes.

Alain BOURDOISEAU indique que la Fédération Française de Cyclisme organise des duathlons. Il faut casser ce système ancien.

René MOUSSEL souhaite que les clubs organisent des duathlons pour occuper le terrain.

Une pré réunion est envisagée pour essayer de distribuer les distances.

Une consultation peut être organisée dès cette année pour la saison 2015.

Validation du dernier compte-rendu

Aucune remarque n'ayant été faite, le compte rendu du 19 octobre 2013 est validé.

Vote des tarifs saison 2014-2015

Les tarifs de la Fédération Française de Triathlon sont inchangés pour 2015.

Compte Rendu du Comité Directeur du 11 janvier 2014

Pour la Ligue :

Remboursement des Kms : 0.26 et 0.30 covoiturage (à partir de 2 personnes). Vote à l'unanimité.

Droits Organisation : René MOUSSEL souhaite que les mêmes tarifs pour la saison 2014/2015 soient appliqués sauf pour les petites distances (XS et S). Cela représente 2 000 euros en moins pour la ligue. En contrepartie, la Ligue ne rétrocéderait plus 1 € aux clubs sur les Pass-compétitions.

Alain BOURDOISEAU estime que ce serait les clubs qui seraient pénalisés car la Ligue rembourse le club et pas le licencié.

Djamil BOULENOUAR indique que l'on applique le prix minimum sur les pass compétitions, donc on augmenterait le prix.

Alain BOURDOISEAU pense que c'est une incitation à faire venir les jeunes.

René MOUSSEL propose donc que :

Le forfait 14 € reste pour les jeunes,

Que la Ligue enlève sa part sur les épreuves jeunes et Distance XS et S dont le tarif est <= à 30 €. L'effet serait immédiat pour 2014.

Les pass compétitions restent identiques ainsi que les autres tarifs.

René MOUSSEL parle ensuite du prix des licences. Ce sont les 6ème sur les adultes, 9ème sur les jeunes.

René MOUSSEL propose que les tarifs licence restent identiques.

Ces tarifs sont votés à l'unanimité.

Comme ce sont les tarifs pour 2015, René MOUSSEL propose pour 2014 la revalorisation des indemnités Educateurs. Actuellement de 60 €, 100 € voire 120 € sont proposés.

Alain BOURDOISEAU demande si on peut dépasser un certain montant car bénévole.

René MOUSSEL précise que cela ne concerne que les salariés des clubs et qu'une convention de mise à disposition entre le club et la Ligue est signée. L'indemnité est versée au club.

Sur 12 votants, 3 personnes votent pour le tarif de 100 € et 9 pour le tarif de 120 €. Le tarif de 120 € est adopté.

Compte Rendu du Comité Directeur du 11 janvier 2014

René MOUSSEL propose également une revalorisation du Tarif Secours actuellement de 200 € et demande qu'il passe à 210 €. Ce nouveau tarif est voté à l'unanimité.

René MOUSSEL souhaite qu'un geste sur le tarif de l'arbitrage pour les distances XS et S soit fait.

Alain BOURDOISEAU et Robert SROKA expliquent que ce n'est pas possible car un forfait est appliqué sur une journée couplée avec une autre épreuve.

René MOUSSEL est d'accord avec cette précision mais demande que le nombre d'arbitres soit bien indiqué et surtout adapté au format de l'épreuve.

Alain BOURDOISEAU et Robert SROKA expliquent que c'est la configuration qui compte.

Le nombre d'arbitres est à moduler en début d'année sportive

Le tarif Arbitrage reste donc inchangé. Vote à l'unanimité.

Alain BOURDOISEAU propose, pour une nouvelle organisation pour la Ligue, la gratuité pour la 1ère année de l'arbitre principal + 1 Assesseur.

Vote à l'unanimité.

Ecole Française de Triathlon

Eva OZEEL présente rapidement la mallette « Ecole Française de Triathlon » d'un coût unitaire de 95 €. La Ligue prendra sur proposition du président en charge l'achat d'une mallette par école de Triathlon. Vote à l'unanimité.

Convention location parc à vélo

René MOUSSEL lit la convention. Il manque le détail complet du parc (Nombre et constitution du parc) et le prix de chaque élément. Une fiche descriptive complète sera annexée à la convention. Un chèque de caution de 1000 € sera demandé à chaque location. Vote à l'unanimité.

Pénalités d'arbitrage et documents d'aide à la préparation des manifestations

Le tableau permettant de calculer les pénalités pour 2013 doit être mis à jour. Le club de Caen reste devoir 495 € sur 2011. Le montant des pénalités s'est élevé à 660 € pour les Clubs Hauts Normands et de 797.50 € pour les Clubs Bas Normands.

Compte Rendu du Comité Directeur du 11 janvier 2014

Djamil BOULENOUAR propose de reverser ces pénalités aux "clubs bons élèves" c'est à dire en excédent d'arbitrage.

Jeannie SANSOUS propose de l'utiliser pour l'achat de matériels pour les arbitres.

Eva OZEEL dit qu'il faut rémunérer les arbitres extérieurs lorsque c'est nécessaire.

Ces pénalités sont très incitatives pour les clubs. La facturation de celles-ci est votée à l'unanimité.

Un reversement aux clubs excédents en arbitrage pour 50 %, pour l'équipement des arbitres pour 50 % est voté à l'unanimité. L'effectif pour le calcul du nombre d'arbitres est à calculer Hors jeune.

Gérard PETEL : Approbation autocaristes sur déplacement France jeune.

Gérard PETEL nous présente les devis de 3 autocaristes. HANGARD 76 est choisi à l'unanimité.

Questions diverses

René MOUSSEL demande une précision sur le reversement des 50 € pour l'examen médical complet des athlètes de haut Niveau.

Alain BOURDOISEAU précise que le Comité directeur du 9 juin 2012 indique que ceux-ci sont versés uniquement lors d'un examen complet.

Reversement Inscriptions en ligne de « Espace Compétition » : Les 300 € reversés par Espace-compétition sont reversés aux clubs de Saint Lô, Vernon et Evreux. Soit 100 € par club. Vote à l'unanimité.

Gérard PETEL demande un complément d'information sur les Qualificatifs aux Championnats du Monde Groupe d'âge.

Romain ZAMMIT précise qu'il y a un article sur le site de la FFTRI.

René MOUSSEL demande qu'un lien vers l'article du site FFTRI soit mis et qu'une information soit transmise aux clubs.

Romain ZAMMIT parle de l'espace FFTRI pour les manifestations. Les clubs doivent valider leur manifestation en donnant quel papier ?

René MOUSSEL souhaite que nous gardions pour l'instant la version papier.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.